AR Prefecture
006-240600593-20261112-CC261113-DE
Reçu le 13/11/2026

Délibération n° 26 11 13

Pays des Paillons
Communauté de Communes

DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES

Affiché le 13/11/2026

Communauté de Communes du Pays des Paillons

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

OBJET : Demande de subvention de fonctionnement au Conseil Départemental des Alpes-Maritimes pour la crèche la Petite Loco de l'Escarène au titre de l'année 2027

Délibération n° 26 11 13

L'an deux mille vingt-six, le jeudi douze novembre, à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué le vendredi six novembre deux mille vingt-six, s'est réuni à Blausasc, au siège de la Communauté de Communes.

Etaient présents : *Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Madame Céline Duquesne, Monsieur Jean-Marc Rancurel, Madame Martine Brun, Messieurs Gérard Branda, Michel Calmet, Fabien Guglielmino, Madame Audrey Legeret, Messieurs Christian Dragoni, Dominique Josse, Alain Alessio, Madame Nadine Ezingeard, Monsieur Armand Gasiglia, Mesdames Elodie Loretz, Nicole Colombo, Messieurs Gilbert Camous, Maurice Tamazout, Pierre Donadey, Mesdames Christiane Blanc-Ricort, Béatrice Ellul et Monsieur Serge Castan formant la majorité des membres en exercice.*

Absents représentés : *Madame Christine Beille-Tourscher par Monsieur Christian Dragoni, Madame Sandrine Barralis par Monsieur Gérard Branda, Monsieur Albert Philip par Monsieur Fabien Guglielmino, Madame Lykke Saviane par Monsieur Alain Alessio, Monsieur Gérard De Zordo par Monsieur Francis Tujague, Madame Anaïs Migone par Monsieur Maurice Tamazout, Madame Michelle Noero par Monsieur Serge Castan, Madame Germaine Millo par Monsieur Jean-Marc Rancurel.*

Absents : *Monsieur Michel Lottier, Madame Evelyne Laborde, Messieurs Jean-Pierre Roch et Daniel Sfecci.*

Monsieur Dominique Josse a été nommé secrétaire de séance

Rapporteur : Madame Audrey LEGERET

Vu l'article L1412-2 du CGCT autorisant les établissements publics de coopération intercommunale à individualiser la gestion d'un service public administratif relevant de leur compétence par la création d'une régie dotée de la seule autonomie financière,

Vu les articles L2221-1 à L2221-9 et L2221-11 à L2221-14 du CGCT,

Vu les articles, R. 2221-1 à R2221-17, R2221-63 à R2221-71 et R2221-95 à R2221-98 du CGCT,

AR Prefecture
006-240600593-20261112-CC261113-DE
Reçu le 13/11/2026

Considérant les Statuts du Service Public de la Petite Enfance approuvés par délibération n°23 06 07 du Conseil Communautaire en date du 27/06/2023,

Considérant la gestion du Relais Petite Enfance qui fait partie du SPPE et ses besoins en termes de budget de fonctionnement.

Madame Audrey LEGERET, Vice-présidente déléguée à l'enfance et la jeunesse, propose aux membres du conseil communautaire de solliciter une subvention de fonctionnement d'un montant de 25.335 € au titre de l'année 2027, auprès du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes pour la crèche la Petite Loco de l'Escarène.

Pour cela, il sera nécessaire d'autoriser le président à signer une convention entre la CCPP et le Conseil Départemental dès que ce dernier l'aura transmise.

Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de son Vice-président,
après en avoir délibéré,

- **Approuve** la proposition de dépôt d'une demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes pour la crèche la Petite Loco de l'Escarène.

- **Décide** de déposer une demande de subvention de fonctionnement d'un montant de 25.335 € au titre de l'année 2027, auprès du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes pour la crèche la Petite Loco de l'Escarène.

- **Autorise** le Président à accomplir toutes les formalités et à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Nombre de conseillers en exercice : 34
Nombre de présents : 22
Nombre de votants : 30
Pour : Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Madame Céline Duquesne, Monsieur Jean-Marc Rancurel, Madame Martine Brun, Messieurs Gérard Branda, Michel Calmet, Madame Christine Beille-Tourscher, Monsieur Fabien Guglielmino, Madame Audrey Legeret, Messieurs Christian Dragoni, Dominique Josse, Madame Sandrine Barralis, Monsieur Albert Philip, Madame Lykke Saviane, Monsieur Alain Alessio, Madame Nadine Ezingeard, Monsieur Armand Gasiglia, Madame Elodie Loretz, Monsieur Gérard De Zordo, Madame Nicole Colombo, Messieurs Gilbert Camous, Maurice Tamazout, Madame Anaïs Migone, Monsieur Pierre Donadey, Mesdames Christiane Blanc-Ricort, Béatrice Ellul, Monsieur Serge Castan, Mesdames Michelle Noero et Germaine Millo
Contre : /
Abstention : /

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

LE SECRÉTAIRE DE SÉANCE
D. JOSSE

LE PRÉSIDENT
C. PIAZZA

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES PAILLONS
55 bis RD 2204
06440 BLAUSASC
06